

Cher(e)s collègues de l'UMR AMURE,

La crise environnementale actuelle nous appelle à repenser notre rôle et nos responsabilités en tant que citoyens et personnels dans le milieu de la recherche. Un avis du Comité d'éthique du CNRS, souligne en substance que "la prise en considération de l'environnement constitue une condition d'une recherche responsable, et donc une composante de l'éthique de la recherche".

En tant qu'Unité Mixte de Recherche spécialisée dans les sciences humaines et sociales travaillant sur la durabilité, notre engagement dans une démarche éco-responsable est pleinement justifié en accord avec la dynamique adoptée par nos tutelles. C'est pourquoi nous vous proposons d'adopter lors de notre prochaine Assemblée Générale une motion affirmant notre volonté collective d'un engagement éco-responsable fort tout en veillant à l'équité et à l'inclusion de l'ensemble des membres de notre unité.

Cette motion viserait à :

1. engager l'unité dans la communauté 1 point 5 ;
2. réduire l'impact environnemental de nos activités quotidiennes (déplacements, consommation d'énergie, achats, etc.) en s'appuyant sur des objectifs réalistes et partagés,
3. promouvoir notre engagement dans des programmes de recherche contribuant aux transitions écologique et énergétique dans le domaine maritime ;
4. renforcer les recherches de l'Unité sur les enjeux de la transition environnementale (défis environnementaux et justice sociale) tout en intégrant leurs impacts ;
5. s'engager à évaluer périodiquement le bilan carbone de l'Unité ;
6. garantir une transition écologique socialement juste en prenant en compte les situations diverses de nos membres, notamment les plus précaires (doctorants, post-doctorants, CDD) ;
7. assurer l'accessibilité des initiatives environnementales à tous les personnels, indépendamment de leur statut ou de leurs moyens.

L'adoption de cette motion ne sera que le début d'un processus de transformation qui se déroulera en plusieurs étapes structurantes, tout en veillant à maintenir l'excellence de notre recherche et le bien-être au travail :

1. cette lettre d'intention marque l'engagement formel de la direction à porter ce projet et à y consacrer les moyens nécessaires ;
2. un groupe de travail sur la responsabilité sociale et environnementale est créé (GT-RSE) et aura pour mission de proposer une stratégie pour engager l'Unité dans une transition durable ;
3. une enquête interne sera lancée pour recueillir vos suggestions d'actions concrètes, vos préoccupations et vos motivations. Cette consultation permettra d'identifier nos priorités collectives et les contraintes spécifiques à prendre en compte selon les situations de chacun

4. Sur la base de ces retours, nous élaborerons ensemble une charte qui sera intégrée au règlement intérieur du laboratoire. Cette charte, qui devra être signée par l'ensemble des membres de l'unité, définira nos engagements communs tout en prévoyant les aménagements nécessaires pour garantir son application équitable. Au-delà de la charte, le GT-RSE proposera de nouveaux outils et démarches pour accompagner l'engagement de l'unité dans cette transition.

Les changements qui découlent de cette stratégie nécessitent l'engagement de chacun d'entre nous, dans le respect des contraintes et des possibilités de chacun. Nous veillerons à rendre visibles nos nouvelles pratiques, afin d'inspirer d'autres laboratoires et de contribuer à une transformation plus large du monde de la recherche. Un accent particulier sera mis sur l'accompagnement de tous les personnels dans cette transition, avec une attention spécifique aux situations de précarité.

Nous comptons sur votre participation active à ce débat crucial pour l'avenir de notre unité et de notre planète.

Cordialement,

La Direction de l'UMR AMURE 6308